



youtube.com

## II) L'UNION EUROPÉENNE EST EN TRAIN DE SE DISLOQUER



JEAN-LUC MÉLENCHON

### Discours de Jean-Luc Mélenchon au sommet du groupe «Die Linke» au Bundestag, le Parlement allemand, prononcé le dimanche 14 janvier 2018.

Le porte parole de la France insoumise a expliqué ce qu'était le démagisme, venu de la révolution citoyenne tunisienne, et a parlé de l'un des nouveaux slogans de cette révolution : « Qu'est-ce qu'on attend ? ». Jean-Luc Mélenchon a dénoncé l'accord passé entre la CDU de Merkel et le SPD, le PS allemand. Face à l'Europe de la guerre qui se prépare contre la Russie, il a plaidé pour la paix et pour la sortie de l'OTAN. Il a également rappelé combien les politiques menées actuellement avaient un impact environnemental et social extrêmement négatif et a expliqué que la solution résidait dans le partage des richesses. Le porte parole de la France insoumise a également dénoncé les politiques européennes de guerre et d'affaiblissement des économies de certains pays, qui génèrent ensuite le départ de migrants. Il a proposé de nouveau la tenue d'une conférence européenne de la dette, ainsi que la mise en place d'une conférence européenne pour régler la question des frontières. Citant Saint-Just, il a conclu son intervention sur la question du bonheur, «une idée neuve en Europe».

<https://youtu.be/K-Pm8pHZyJw>

youtube.com

## III) Delphine Batho candidate à la tête du PS



Delphine Batho, le 13 juillet 2016. (JACQUES DEMARTHON / AFP)

### L'ancienne ministre annonce sa candidature au poste de premier secrétaire du Parti socialiste.

L'ex-ministre PS de l'Ecologie Delphine Batho annonce sa candidature au poste de premier secrétaire du Parti socialiste, un parti devenu "une petite mafia politique" dont elle espère "changer le système", ce lundi dans un entretien au « Parisien ».

"Je ne peux pas laisser faire ! Je suis candidate pour l'espérance et changer le système", lance Delphine Batho.

"Je conteste de A à Z les modalités d'organisation de ce congrès de confiscation, dans ce qui n'est plus un parti mais une petite mafia politique avec ses parrains, ses lieutenants, ses exécutants", poursuit-elle.

La députée Nouvelle Gauche des Deux-Sèvres affirme être "une candidate libre" qui se présente "sans les parrains, sans les barons, sans les fausses cartes, en dehors de tout courant". "Que les choses soient claires, j'irai jusqu'au bout. Les liquidateurs de l'espérance, le verrouillage de l'appareil, ça suffit !", assure Delphine Batho.

"Elle lance un appel à la mobilisation, à tous ceux qui refusent ce système: venez-vous battre, forcez les portes. »"

### Quatre candidats déclarés

Concernant les candidats annoncés, ce sont "ceux de la reconduction du même système" déplore l'ex-ministre avant de préciser : "En aucun cas je n'aurais été candidate contre Najat Vallaud-Belkacem." Cette dernière a annoncé le 3 janvier qu'elle ne briguerait pas la tête du parti lors de son congrès en avril.

"Ma candidature vient de loin, des combats pour l'éducation, l'anti-racisme, l'écologie. Je ne suis pas candidate pour changer les individus, mais les règles du système", affirme Delphine Batho pour qui : "Il faut évidemment partir à la reconquête des catégories populaires, des territoires ruraux, de la jeunesse, sans laquelle il n'y a pas d'élan possible pour la gauche."

Quatre candidats se sont déclarés pour la présidence du PS: l'ancien ministre Stéphane Le Foll, le patron des députés PS Olivier Faure, le député du Val-de-Marne Luc Carvounas et le député européen Emmanuel Maurel. Julien Dray a indiqué dimanche "penser sérieusement" à se présenter.

(Avec AFP)



LAPRESSEENREVUE.EU

## IV) L'interview éco. Laurent Berger (CFDT) : "Je ne comprends pas ceux qui veulent abroger la loi travail"

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, était jeudi sur franceinfo. Il est notamment revenu sur les élections professionnelles et la loi Travail.



franceinfo Radio France



Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, jeudi 12 janvier sur franceinfo. (RADIO FRANCE / CAPTURE D'ÉCRAN)

Les élections professionnelles se tiennent en ce moment dans les très petites entreprises (TPE) et ce jusqu'au vendredi 13 janvier au soir. Pour l'instant, la participation est très faible a concédé jeudi Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, sur franceinfo.

**franceinfo : Pour les élections professionnelles, on s'attend à une participation très faible ? Est-ce votre échec ?**

**Laurent Berger :** Ce n'est pas notre échec, c'est une méconnaissance du syndicalisme dans les petites entreprises mais cela ne veut pas dire une indifférence. Je pense que le taux de participation sera autour de 7% ou 8%. Ce sera moins bien qu'il y a 4 ans où l'on tournait autour de 10%.

**Les représentants seront-ils légitimes avec une si faible participation ?**

Avec ces élections, les salariés désignent des gens pour parler emploi, conditions de travail. Donc, ils seront légitimes. Déjà on nous dit qu'on est illégitime dans les entreprises où l'on est implanté à 65% et il y a plus de 15 000 salariés qui ont répondu aux 159 questions pour expliquer ce qu'étaient leur vie au travail.

**Vous espérez toujours faire de la CFDT le premier syndicat de France devant la CGT ?**

J'espère, je travaille pour cela. On verra le 31 mars au moment des résultats. Je ne finis pas le match avant le coup de sifflet final.

**Le compte personnel d'activité a été lancé aujourd'hui (jeudi 12 janvier). Vous l'avez voulu ce compte, va-t-il vraiment changer la vie des salariés ?**

C'est un premier pas pour que les droits ne soient plus attachés au statut mais à la personne. Pour la formation sur le compte pénibilité ou si vous êtes bénévoles dans une association, vous pouvez nourrir ce compte personnel d'activité. En revanche, il manque un compte épargne temps tout au long de la vie du salarié. Paris ne s'est pas fait en un jour, mais je crois que c'est un premier pas.

Les candidats à la primaire de la gauche vont évoquer la loi travail, loi que vous avez défendue mais Arnaud Montebourg et Benoît Hamon promettent de l'abroger. Qu'en pensez-vous ?

Ils le promettent comme certains à droite et à l'extrême droite. Le compte personnel d'activité, c'est la loi travail. Donc si on abroge la loi, on ne gardera pas ce compte. Quand on se réclame du progrès je ne comprends pas qu'on veuille l'abroger.

**Laurent Berger (CFDT) : "Je ne comprends pas ceux qui veulent abroger la loi travail"**

<https://dai.ly/x589w5e>

[francetvinfo.fr](http://francetvinfo.fr)

## V) Les riches, grands gagnants des premières mesures de Macron, selon l'OFCE

Par Elise Barthet, Audrey Tonnelier

**D'après l'Observatoire français des conjonctures économiques, « les 5 % de ménages les plus aisés capteraient 42 % des gains » liés aux réformes.**



Manifestation, le 23 septembre à Paris, contre la réforme par ordonnances du code du travail. GEOFFROY VAN DER HASSELT / AFP

« Macron, président des riches ! » A l'automne 2017, l'opposition n'en démordait pas. Dans sa ligne de mire : la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) et son remplacement par une taxe sur le patrimoine immobilier, la mise en place d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % sur les revenus du capital, la baisse de 5 euros des APL ou encore la réduction des emplois aidés.

Le premier marathon budgétaire du gouvernement s'annonçait rude. Malgré les critiques et une opinion partagée, le projet de loi de finances 2018 a été adopté le 21 décembre sans encombre. Le même jour, le gouvernement se félicitait, par la voix du ministre des comptes publics, Gérard Darmanin, d'un « budget de transformation [de

l'économie] au service du pouvoir d'achat des Français ». Tous devaient bénéficier du train de réformes.

Vraiment ? Une étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), cercle de réflexion classé à gauche, publiée le lundi 15 janvier, relativise ce satisfecit. Centrée sur les réformes socio-fiscales votées par la majorité et leur impact sur la croissance et le pouvoir d'achat des Français en début de quinquennat (2018-2019), l'analyse vient rappeler que la politique du gouvernement ne fera pas que des heureux. Au moins à court terme.

### Du pouvoir d'achat... à terme

« Les mesures nouvelles pour les ménages [seront] en 2018 largement au bénéfice des 2 % de ménages du haut de la distribution des revenus, détenant l'essentiel du capital mobilier, note le rapport. Pour les ménages du bas de la distribution, les revalorisations en fin d'année des minima sociaux ne compensent pas les hausses de la fiscalité indirecte [fiscalité écologique et tabac] ».

Cette année, les 5 % de Français les plus modestes devraient ainsi voir leur niveau de vie reculer de 0,6 % en moyenne, soit 60 euros par ménage, tandis que les 5 % les plus aisés verront le leur augmenter de 1,6 % (1 730 euros par ménage). Toutefois, l'étalement des mesures sur l'année 2018 et notamment la deuxième tranche de baisse des cotisations salariales, couplée à la revalorisation de la prime d'activité, devraient redonner, à terme, du pouvoir d'achat aux Français.

« Au total, sur deux ans, un peu plus de 6 milliards d'euros auront été rendus aux ménages. Il y aura essentiellement des gagnants : cette politique ne se fait pas au détriment des classes modestes », estime Mathieu Plane, économiste à l'OFCE. A la fin 2019, les 5 % du bas de l'échelle enregistreront une hausse de leur niveau de vie de 0,2 % et les 5 % du haut de 2,2 %.

Les plus riches resteront les premiers bénéficiaires des réformes entamées. « A eux seuls, les 5 % de ménages les plus aisés capteraient 42 % des gains » de niveau de vie, ajoute l'étude. « Il n'y a pas que les riches qui gagnent, mais ce sont eux qui gagnent le plus », résume M. Plane.

### Pour les classes moyennes, peu d'impact

Les ménages aisés mais sans patrimoine seront les seuls à voir leur niveau de vie baisser (- 0,4 %) par rapport à 2017 : ils continueront à payer la taxe d'habitation, sans bénéficier ni des mesures sociales (prime d'activité, allocation de solidarité pour les personnes âgées...) ni des allègements de fiscalité sur le capital.

Quant aux classes moyennes, les mesures de l'exécutif devraient peu influencer sur leur niveau de vie : l'abattement de 30 % de la taxe d'habitation et l'élargissement du crédit d'impôt pour les emplois à domicile voté par la précédente majorité compenseront les hausses de fiscalité écologique et sur le tabac ainsi que les effets de la hausse de la CSG pour les retraités.

A Bercy, on s'empresse de déminer. « Ce résultat doit être relativisé. (...) Les ménages du premier décile verront leur niveau de vie augmenter de 0,9 % », explique le cabinet du ministre de l'économie, Bruno Le Maire, qui estime que les mesures concernant le tabac et l'énergie modifieront les comportements et ne coûteront pas autant aux Français.

Pourtant, les déséquilibres attendus en 2018 ne surprennent pas Jean Pisani-Ferry, maître d'œuvre du programme économique du président. « La réduction du déficit imposait un choix [nécessité d'être en dessous de 3 % pour se conformer aux règles européennes]. Le gouvernement a choisi de faire passer d'abord les mesures concernant la fiscalité du capital, qui mettent plus de temps à produire leurs effets. (...) Les mesures plus sociales (basculer de cotisations, prime d'activité, emplois francs, minima sociaux) sont étalées dans le temps. C'est un choix politiquement coûteux mais économiquement rationnel », assure l'économiste.

### Coupes dans la dépense publique

Reste une interrogation : l'étude ne tient pas compte des coupes dans la dépense publique aux effets non directement quantifiables pour les Français. « A fin 2019, quelque 8 milliards d'euros de mesures ne sont pas encore financés. Ils le seront vraisemblablement par une réduction de la dépense publique, qui amputera le pouvoir d'achat des ménages, notamment des moins aisés (dépenses des collectivités locales, rémunération des fonctionnaires, économies sur le logement...) », avance Mathieu Plane.

« Ce n'est pas contradictoire de constater que cette politique avantage les plus riches et de considérer qu'elle va dans le bon sens, estime quant à lui l'avocat fiscaliste Michel Taly. La réforme de 2012 était allée beaucoup trop loin dans la taxation des revenus mobiliers. La dépense publique ne peut pas être financée uniquement par les riches et les entreprises. »

Pour Emmanuel Jessua, du think tank proche du patronat COE-Rexecode, le budget a surtout le mérite d'instaurer une « fiscalité plus saine et plus neutre, qui incitera davantage les Français à investir en actions pour financer les activités productives ».

En matière de dépenses publiques, le premier budget Macron est, en revanche, loin d'être la « révolution » vantée par la majorité. « Il se caractérise par une faible réduction de la dépense publique structurelle [qui ne dépend pas de la conjoncture], loin des recommandations de la Commission européenne », souligne M. Plane.

Dans l'ensemble, le chef de l'Etat récolte les fruits de la politique économique du précédent quinquennat. En effet, dans l'absolu, les mesures de Macron devraient peser sur le PIB tricolore (- 0,2 point en 2018 et - 0,1 point en 2019). Mais l'impact différé des dispositifs Hollande (le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi et le pacte de responsabilité, principalement), qui mettent cinq à dix ans à produire leurs effets complets, apporte « un surplus de croissance significatif ». Ils donnent en outre au gouvernement le temps de mettre en place ses principales réformes. De quoi conforter la stratégie de l'exécutif.

Par Elise Barthet, Audrey Tonnelier

[lemonde.fr](http://lemonde.fr)

## 1) AEROPORT L'ancien Premier ministre a déclaré sur BFM que renoncer au projet de nouvel aéroport serait «une erreur»...

<http://www.bfmtv.com/politique/notre-dame-des-landes-valls-met-en-garde-contre-l-abandon-du-projet-1349738.html>

20minutes.fr

## 2) Juppé annonce qu'il ne paiera pas sa cotisation 2018 aux Républicains

Par Challenges - avec AFP

Alain Juppé a fait lundi un pas supplémentaire vers la sortie de LR: le maire de Bordeaux a annoncé qu'il ne paierait pas en 2018 sa cotisation au parti, toujours plus ancré à droite depuis que Laurent Wauquiez le préside.



"Je n'ai pas payé ma cotisation LR 2017 et je n'ai pas l'intention de payer celle de 2018", a déclaré M. Juppé, co-fondateur de l'UMP en 2002 et candidat malheureux à la primaire de la droite pour la présidentielle de 2017. POOL/AFP/Archives - Francois Mori

Alain Juppé a fait lundi un pas supplémentaire vers la sortie de LR: le maire de Bordeaux a annoncé qu'il ne paierait pas en 2018 sa cotisation au parti, toujours plus ancré à droite depuis que Laurent Wauquiez le préside.

"Je n'ai pas payé ma cotisation LR 2017 et je n'ai pas l'intention de payer celle de 2018", a déclaré M. Juppé, co-fondateur de l'UMP en 2002 et candidat malheureux à la primaire de la droite pour la présidentielle de 2017. "J'ai fait savoir que je quittais la présidence de la fédération LR de Gironde", a-t-il poursuivi devant la presse. "Je prends du recul et je vais observer notamment dans la perspective des élections européennes de 2019", a-t-il ajouté.



LAPRESSEENREVUE.EU

Interrogé pour savoir s'il se mettait en congé du parti, l'ex-Premier ministre a refusé de répondre. "Je suis vigilant", s'est-il contenté de répondre, rappelant une nouvelle fois que la défense du projet européen et la lutte contre le Front national constituaient notamment pour lui des "lignes rouges" au sein de LR. La décision d'Alain Juppé, sans être un véritable départ des Républicains, complique la tâche du président du parti, Laurent Wauquiez, qui a dû faire face à plusieurs défections depuis son élection, le 10 décembre.

Dès le lendemain, l'ancien ministre Xavier Bertrand, président des Hauts-de-France, annonçait quitter le parti, en disant "ne plus se reconnaître dans sa famille politique". Il avait entraîné dans son sillage plusieurs élus locaux, dont les maires d'Angers ou de Roubaix. La création par d'ex-LR du parti Agir, emmené par le député Franck Riester, ou les réserves répétées de Christian Estrosi ou Valérie Pécresse à l'endroit de la présidence Wauquiez, ont également éloigné la branche centriste du parti.

Dimanche, c'est l'ancien ministre juppéiste Dominique Bussereau qui a annoncé qu'il se mettait "en congé de LR" jusqu'à la campagne des européennes de 2019, regrettant dans sa famille politique des propos qui "pourraient être ceux du FN" et une absence d'"amour de l'Europe". "Je comprends parfaitement la décision de Dominique Bussereau qui m'avait informé", a expliqué lundi Alain Juppé, constatant que "la composante centriste (...) s'est détachée de ce parti ».

### "Rupture politique"

Retiré à Bordeaux, le membre fondateur de l'ancien parti de droite UMP, devenu Les Républicains, avait déjà pris ses distances avec LR lorsqu'il avait émis l'idée mi-novembre de bâtir "un grand mouvement central" aux Européennes de 2019 avec Emmanuel Macron, avant d'atténuer ses propos.

Questionné sur une possible adhésion à LREM, le maire de Bordeaux a assuré lundi qu'il n'en avait "pas l'intention". "Je veux être libre. J'ai envie de liberté et d'analyse. Je ne cherche pas à créer un parti ou une chapelle". L'annonce de M. Juppé a été minimisée du côté du parti: "ce n'est pas un départ définitif", veut croire le porte-parole Gilles Platret.

"Il était déjà défaillant en 2017, ce qui est étrange lorsqu'on se présente à une élection. J'y vois une forme d'+euphémisation+ qui dénote un manque de clarté", a au contraire considéré auprès de l'AFP le secrétaire général adjoint de LR, Julien Aubert, selon qui "il s'agit bien d'une rupture politique et non d'un sujet administratif d'adhésion". La numéro 2 du parti et première adjointe d'Alain Juppé à Bordeaux, Virginie Calmels, avec qui les rapports se sont notoirement détériorés ces dernières semaines, a considéré que "chacun est libre de faire ce qu'il veut".

"Aujourd'hui pour moi, il n'existe pas de ligne rouge qui ait été franchie par Laurent Wauquiez", a-t-elle encore réagi. "Je crois qu'on le sentait déjà depuis un certain nombre de semaines et de mois à travers ses déclarations", a-t-elle ajouté. Chez les juppéistes, la sénatrice Agir Fabienne Keller a salué une "décision sage et courageuse". De même, la députée Aurore Bergé, porte-parole de LREM, a estimé que "la décision d'Alain Juppé l'honore".

## 3) Notre-Dame-des-Landes: à 71 ans, Geneviève se prépare elle aussi à résister aux gendarmes

Par Pierre Tremblay

Sur la Zone à défendre (ZAD), il n'y a pas que des jeunes qui attendent de pied ferme la décision du gouvernement.



NOTRE-DAME-DES-LANDES - Évacuation ou pas évacuation ? Alors que le premier ministre terminera bientôt ses consultations sur le dossier de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, une décision devrait être prise prochainement quant au départ forcé des quelques 300 personnes habitant sur le terrain du projet. "Avant la fin du mois de janvier nous aurons rendu publique la décision du gouvernement. C'est une décision difficile à prendre", a déclaré Édouard Philippe samedi 13 janvier, lors d'une visite surprise à Notre-Dame-des-Landes.

Sur les terrains boueux de la ZAD, Le HuffPost n'a pas croisé uniquement de jeunes militants prêts à chauffer les bottes de caoutchouc pour faire face aux forces de l'ordre. Comme vous pouvez le voir dans la vidéo en tête d'article, toutes les générations semblent se préparer à résister à une prochaine opération des autorités.

À 71 ans, Geneviève, voisine et militante de la ZAD, promet elle aussi d'être au premier rang pour protéger cette zone humide de 1650 hectares. "Je serai avec les autres face aux gendarmes. On régira chacun avec notre force physique", affirme au micro du HuffPost la septuagénaire, qui n'en serait pas à son baptême de feu si une nouvelle opération a lieu. En 2012, lors d'une tentative d'évacuation (Opération César) qui avait tourné au fiasco, la militante écologiste avait subi une fracture à la main lors de la mobilisation contre les forces de l'ordre.

*Ces gens qui ont construit tout ce qui existe sur le ZAD, je serais fière d'eux s'ils étaient mes gosses. Geneviève, 71 ans, voisine et militante de la ZAD*

Comme tous les occupants de la ZAD que nous avons rencontrés, Geneviève considère "grossières" les rumeurs d'un camp retranché et armé prêt à en découdre violemment contre les autorités. "Des tunnels? On a 30 centimètres d'humus et en dessous c'est de l'argile. Il y aurait des taupinières monstrueuses partout!", raille la militante. En décembre, Le Journal du Dimanchepubliait des "photos secrètes" de la ZAD et évoquait les craintes du ministère de l'Intérieur quant à la présence d'armes et de pièges. Une photographe habituée de la zone ne s'était pas gênée pour dénoncer point par point un article "reposant sur du vent et de la manipulation".

Pour tous les militants rencontrés sur le bocage, ces rumeurs seraient une simple campagne pour

préparer l'opinion publique à une évacuation qui s'annonce mouvementée. "La gendarmerie a intérêt à nous faire passer pour des gens très équipés et très dangereux pour demander plus de moyens du ministère de l'Intérieur et légitimer une répression violente", juge Camille (le prénom a été changé, ndlr), du haut d'un phare de 18 mètres récemment construit au milieu de la ZAD.



Pierre Tremblay  
"Camille", du haut du phare de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes.

Outre l'évacuation, le gouvernement réfléchit à de multiples scénarios, mais qui comportent tous leur lot d'inconvénients pour l'exécutif. Si Édouard Philippe renonce au projet d'aéroport au profit de l'agrandissement de Nantes-Atlantique, il pourrait notamment s'inspirer de la lutte du Larzac pour une entente qui permettrait aux occupants de rester légalement sur la zone qu'ils défendent depuis plusieurs années.



## VI) Impôts : après la taxe d'habitation, voici la taxe inondation

Aurélien Lebel et Matthieu Pelloli



Longjumeau (Essonne), le 1er juin 2016. La nouvelle taxe Gemapi doit permettre aux intercommunalités de financer les aménagements pour limiter les risques de crues.LP/ARNAUD JOURNOIS

**Malgré la promesse de ne plus créer d'impôt, une nouvelle taxe locale a vu le jour.**

Le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, l'a juré via son compte Twitter : « Je le dis avec la

plus grande clarté : il n'y aura PAS de nouvel impôt ! » Mais il omet de vous parler de la nouvelle taxe inondation ! Certes, celle-ci est née d'une loi votée en 2014 sous Hollande, mais elle est entrée en vigueur le 1er janvier et porte le doux nom de Gemapi pour « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ».



Bruno Le Maire@BrunoLeMaire  
En réponse à @BrunoLeMaire et 3 autres  
La @dgccrf a été, depuis le début de l'affaire #Lactalis, remarquable d'efficacité et de professionnalisme !  
#BourdinDirect pic.twitter.com/CWcut5X7Q4



Bruno Le Maire@BrunoLeMaire  
La taxe d'habitation sera totalement supprimée. Et je le dis avec la plus grande clarté : il n'y aura PAS de nouvel impôt !  
Il n'y aura pas de nouvel impôt en France pendant le quinquennat : je m'y engage. #BourdinDirect  
[pic.twitter.com/X361BAGzKM](https://pic.twitter.com/X361BAGzKM)



L'Etat, qui prenait en charge les aménagements liés aux crues, a transféré ces dépenses aux 1 266 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Selon nos informations, près de 200 d'entre eux ont déjà voté la mise en place de la taxe inondation. Et la grande majorité des autres devraient le faire d'ici au 15 février,

Jusqu'où peut monter la facture ? L'Etat a institué un plafond de 40 euros par personne et par an. Mais chaque intercommunalité vote son tarif. Sur le papier, les élus doivent budgéter des travaux liés à la prévention des inondations. A Forbach (Moselle), chaque habitant devra payer 4,90 euros. A La Grande-Motte (Hérault), ce sera 5,90 euros. Et dans le bassin dunkerquois, « entre 14 euros et 17 euros », selon l'agglomération à laquelle vous appartenez.  
«Ce nouvel impôt n'est ni social, ni juste, ni efficace !»

« Ce n'est pas du tout un impôt social, déplore Virginie Pradel de la Fondation Concorde, un think tank libéral. Une famille nombreuse qui vit avec un smic paiera plus cher qu'un célibataire qui gagne bien sa vie. » Cela va faire hurler les contribuables. Surtout que la taxe inondation arrive alors que le gouvernement claironne que les réformes fiscales vont booster le pouvoir d'achat des Français dès 2018. En fait, la taxe Gemapi sera ajoutée à votre taxe d'habitation ou votre taxe foncière.

Dans les intercommunalités, on ne parle plus que de cela, car c'est un fardeau politique à gérer. Contacté, Bercy se défait sur le ministère de l'Intérieur, en charge de la sécurité. Ce dernier n'a pas donné suite à nos sollicitations. « Ce nouvel impôt n'est ni social, ni juste, ni efficace ! » tempête André Flajolet (LR), vice-président de l'Association des maires de France (AMF) et représentant des intercommunalités auprès de Matignon.

« Des intercommunalités ont demandé aux maires de baisser leurs taxes d'habitation et foncière pour neutraliser Gemapi, confie Virginie Pradel. Mais la grande majorité n'aura d'autre choix que de la faire porter par les administrés. » Des élus ont

aussi flairé l'occasion de faire entrer de l'argent dans les caisses. « Alors qu'il faut justifier de travaux précis liés au risque d'inondations pour voter la taxe, certaines intercommunalités ne s'embarrassent pas, s'inquiète André Flajolet. Elles l'ont mise en place pour financer je ne sais quel projet. »

### « Les gens vont être très énervés »

*Claude Duchesne, vice-présidente d'une intercommunalité de l'Hérault.*

Vice-présidente (DVG) de l'intercommunalité du Pays de l'Or (Hérault), qui compte plus de 67 000 habitants, Claude Duchesne estime que les citoyens vont mal accepter cette nouvelle contribution.

### A combien s'élève chez vous la taxe Gemapi ?

Claude Duchesne. Nous l'avons votée fin septembre après avoir évalué les travaux de prévention des inondations à 400 000 euros par an jusqu'en 2025. Cela revient à collecter 5,90 euros par habitant et par an. Les entreprises aussi sont concernées. Elle s'ajoutera à la taxe foncière ou à la taxe d'habitation.

### Comment ferez-vous quand la taxe d'habitation sera supprimée en 2020 pour 80 % des Français ?

Ca va être compliqué ! Si la plupart de nos habitants ne paient plus la taxe d'habitation, il faudra trouver d'autres personnes ou d'autres moyens pour payer la facture car il faudra malgré tout collecter la Gemapi.

### A quoi va servir cet argent ?

Nous avons des risques d'inondation, notamment après les orages cévenols. Il est impératif d'entretenir les rivières, d'enlever les obstacles, de rehausser les digues... Tout cela coûte cher et c'est une responsabilité immense. Car nous sommes désormais en première ligne s'il y a des accidents ou si quelqu'un meurt. Or, on nous coupe de plus en plus de subventions.

### En voulez-vous à l'Etat pour ce transfert de responsabilité ?

Oui ! Localement, nous allons nous en prendre plein les dents par nos électeurs. Les gens vont être énervés. Ils vont avoir bien du mal à comprendre qu'on leur supprime la taxe d'habitation d'un côté pour leur imposer un nouvel impôt local de l'autre. D'autant que nous n'avons aucune garantie que le coût de la taxe par habitant reste à 5,90 euros. Le montant de la taxe peut être revu chaque année, en particulier si l'Etat nous impose d'autres responsabilités, comme la protection des populations contre la submersion marine.



## VII) Les premières mesures du quinquennat Macron profiteront surtout aux plus aisés en 2018 et 2019, selon une étude de l'OFCE

Selon une étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques, les ménages les plus aisés devraient profiter pleinement des réformes sur la fiscalité du capital mobilier.



Le président Emmanuel Macron, lors d'une conférence de presse avec le Premier ministre italien, le 11 janvier 2018. (ANDREAS SOLARO / AFP)



Emmanuel Macron se défend d'être le "président des riches", mais ses mesures budgétaires vont bien bénéficier en particulier aux plus aisés. Selon une étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), les mesures du budget 2018 pour les ménages n'auront quasiment pas d'effet sur leur pouvoir d'achat cette année mais permettront une augmentation générale des niveaux de vie en 2019. Et à chaque fois, ce sont les plus aisés qui en profiteront le plus.

Selon cette étude, les mesures votées dans le cadre de la loi de finances pour 2018 ne feront augmenter le pouvoir d'achat des ménages que de 200 millions d'euros cette année. En revanche, "la montée en charge des mesures fiscales et les nouvelles revalorisations de prestations" devraient permettre "d'accroître le pouvoir d'achat de plus de six milliards d'euros" en 2019, estime le think tank, classé à gauche.

**En 2019, "les 2% les plus riches captent 42% des gains"!**

Toutefois, que ce soit en 2018 ou en 2019, les principaux bénéficiaires de ces mesures seront les ménages les plus aisés, qui devraient profiter pleinement des réformes sur la fiscalité du capital mobilier (transformation de l'impôt sur la fortune en impôt sur la fortune immobilière, mise en place d'un prélèvement forfaitaire unique de 30%). En 2019, "les 2% les plus riches captent 42% des gains à attendre de la mise en place des mesures", indique le document.

En 2018, les mesures auront un impact nul sur le pouvoir d'achat des classes moyennes. En revanche, les ménages les plus pauvres et la tranche de ceux qui se situent juste en dessous des 5% les plus aisés verront leur niveau de vie se réduire. Pour les ménages les plus pauvres, les revalorisations des minima sociaux prévues fin

2018 "ne compensent pas les hausses de la fiscalité indirecte" sur le tabac et l'énergie cette année.

L'exécutif, accusé par ses opposants d'avoir construit un budget "pour les riches", défend de son côté des mesures qui doivent selon lui améliorer le pouvoir d'achat des Français. Selon des études d'opinion, les Français considèrent de leur côté que la politique d'Emmanuel Macron avantage les grandes fortunes.

[francetvinfo.fr](http://francetvinfo.fr)

## VIII) Le nouveau média indépendant

[lemediatv.fr](http://lemediatv.fr)

**Vous êtes sur Le Média, le nouveau média indépendant des puissances industrielles et financières.**

Fondé grâce au financement et à l'investissement bénévole de milliers de citoyens, appelés les Socios, il est en accès libre et s'adresse au monde francophone.

Engagé en faveur des causes sociales et écologiques, féministes et antiracistes, ouvertement progressiste et humaniste, le Média vous propose un regard différent par rapport à celui véhiculé par les médias dominants.

Au Média, nous disons qui nous sommes et d'où nous parlons.

Nous voulons être, avec vous, le premier média audiovisuel d'information sur internet.

**A Suivre...  
La Presse en Revue**

**EN BREF**

Nous sommes le nouveau média indépendant dont tout le monde parle. Engagé en faveur des causes sociales et écologiques, nous revendiquons des valeurs citoyennes. En accès libre, Le Média s'adresse à tous les francophones du monde.

Le Média s'appuie sur deux piliers : la communauté des Socios et ses partenaires. C'est grâce à eux que le 15 janvier nous avons lancé une plateforme audiovisuelle sur internet. Nous y présentons déjà des contenus originaux, les contributions de notre communauté ainsi que les émissions de nos partenaires.

**NOS VALEURS**

- INDÉPENDANCE**  
Nous sommes indépendants des puissances industrielles et financières qui détiennent plus de 90% des médias français.
- COLLABORATION**  
Nous nous appuyons sur un réseau de correspondants, d'associations, de médias, d'artistes et d'intervenants, tous indépendants. Nous faisons appel aux collaborations citoyennes.
- PLURALISME**  
Nous nous attachons de la diversité de la francophonie. Nous faisons la place à la confrontation des idées et aux débats de fond.
- CULTURE & FRANCOPHONIE**  
Nous ne nous limitons pas au seul hexagone. Nous voulons contribuer à la valorisation et à la création culturelle francophone.
- HUMANISME & ANTI-RACISME**  
Nous nous engageons dans la lutte contre les discriminations. Nous œuvrons en faveur du renforcement des solidarités humaines.
- FÉMINISME**  
Nous défendons les droits LGBTI, nous soutenons l'épanouissement des femmes et l'égalité entre les genres.
- ÉCOLOGIE**  
Le Média s'engage à soutenir toutes les initiatives qui favorisent l'harmonie entre les humains et la nature.

